BUSSAC info



— *Opportunisses, communisses, monarchisses, socialisses !* oh ! la la, ma tête !... Allons, allons, Pierre, à ta charrue !

Nº 47

PREMIER TRIMESTRE 1993

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 47

PREMIER TRIMESTRE 1993

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J. Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter, N. Labbé, J.P. Lajoie, M.C. Pommier.

Avec la participation de la section photo du F.R.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 16 février
6 Conseil municipal du 9 mars
8 Elections législatives-résultats
Eclairage public

Informations locales

9 Garderie - Ecole - Etat-civil
10 En bref et en vrac
12 Le saviez vous ?
16 Métamorphose de la salle municipale
17 Tarifs de location de la salle
18 Réfection des courts de tennis
19 Concours des villages fleuris
20 Association communale de chasse

Foyer rural

22 Conseil d'administration du 5 février
23 Gym - musculation
24 Jumelage - Plus si affinités...
25 Gymnastique volontaire
26 Chorale
27 Bébés lecteurs
28 Tennis de table

En couverture : dessin de Gauthier

A vendre

Vélo cross

Dimensions 20 pouces

Blanc, noir et bleu

Selle réglable

Prix : 300 F sans cale-pieds, 325 F avec cale-pieds

Tel. 46 74 29 02

A vendre

Chiots berger allemand

Inscrits L.O.F.

Tatoués - vaccinés

nés le 24 février 1993

Disponibles à partir du 15 avril 1993

Tel. 46 93 08 26

Après 18 heures

Audition d'élèves

Mme Véronique GAUDIN,

professeur de musique domiciliée à Bussac

vous invite à l'audition de ses élèves (accordéon, piano, orgue) qui aura lieu

Samedi 3 juillet

à 20 h 30

salle municipale

Entrée gratuite

Fin de soirée dansante - Buvette

Instruments prêtés par la maison

SIMONNET - MOREAU

Pour toute insertion d'annonce ou de publicité

S'adresser au secrétariat de la mairie

Editorial

Précédé par la "marée du siècle", un raz de marée électoral vient de bouleverser notre paysage politique.

Sans doute parce qu'il était annoncé depuis quelque temps, l'ampleur des réactions n'a pas atteint celle du changement. Les difficultés de l'emploi qui frappent de nombreuses familles n'incitent guère à l'allégresse.

Puisse cette situation évoluer favorablement !

Sur le plan communal avec les travaux de rénovation de la salle municipale, d'extension ou de réfection des équipements sportifs, d'achèvement de la deuxième tranche de la départementale 114, la restructuration du nouveau "Centre bourg" se poursuit. J'entends des réactions très encourageantes. Les écarts ne seront pas pour autant négligés.

Dans le même temps, l'équipe municipale travaille à l'élaboration du budget. Malgré l'importance des travaux engagés, grâce aux subventions du ministère de l'Intérieur et du Conseil général, l'accroissement du taux des taxes des impôts locaux (taxe d'habitation et foncier bâti) sera limité à 5 %

Comme les années précédentes, foncier non bâti et taxe professionnelle ne subiront pas d'augmentation. Le prochain numéro de Bussac-info présentera une analyse de ce budget.

Vous trouverez, annexé au présent numéro, un questionnaire auquel je vous invite à répondre.

D'avance je vous en remercie.

Guy Chapuis

Conseil municipal du 16 février 1993

Le 16 février 1993, le Conseil municipal s'est réuni à 20h45 à la mairie, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire. Un conseiller était absent.

Voirie

❑ Prolongation du chemin des Moulins

Le maire informe le Conseil qu'il convient de "prolonger" la construction du chemin des Moulins afin de desservir plusieurs habitations qui vont s'édifier à cet endroit. Il présente le devis de l'entreprise Gaudy-Bonneau pour un montant estimé de 18 000 francs (décapage, empierrement, cylindrage). Le conseil municipal, considérant la nécessité de réaliser ces travaux, accepte ce devis et charge le maire d'en aviser l'entreprise.

❑ Busage en bordure du CD 114

Le maire informe le conseil qu'il a été procédé au busage à l'angle du CD 114 et du chemin rural qui mène à Montvollant pour éviter la rétention d'eau.

❑ Plantations le long du CD 114

Il fait savoir que les employés communaux ont procédé aux plantations de végétaux le long du CD 114 côté jardin des Eperches et devant la mairie.

Bâtiments

❑ Salle municipale

Réhabilitation et extension de la salle municipale

Le conseil constate que les travaux de réaménagement de la salle municipale, subventionnés au taux de 20% par le conseil général, ont fait apparaître la nécessité d'agrandissement de la salle de réunion annexe ainsi que la création d'un WC pour personnes à mobilité réduite.

Le coût de ces travaux est estimé à 254 160 F. Le conseil municipal reconnaît l'utilité de cette extension qui répond à la demande des associations, approuve le projet établi par les Services Techniques du S.I.V.O.M, sollicite du conseil général un complément de subvention, ainsi que l'autorisation, à titre exceptionnel, d'engager les travaux par anticipation de la décision, pour des raisons de cohérence de chantier.

Informations municipales

Compteur EDF

Le maire présente au conseil le devis d'un montant de 3 400 F établi par EDF pour le transfert sous le préau de l'école du compteur actuellement fixé dans le bar. Le conseil l'accepte.

Supplément de travaux

Il convient de prévoir un supplément dans les travaux de réaménagement de la salle pour la réfection du lambourdage de la scène : 10 700 F pour plâtrerie et 11 000 F pour menuiserie.

- **Equipements sportifs**

Réfection des courts de tennis

Monsieur Bedochaud présente les devis de trois entreprises consultées pour la réfection des courts. Après examen des diverses propositions, le conseil retient celle de Tennis-Aquitaine pour un montant de 242 000 F.

Il conviendra de prévoir gravillonnage et enrobé devant le fronton, ainsi qu'une "chaîne" pour interdire l'accès des véhicules.

- **Agrandissement et cylindrage du terrain de boules**

Ces travaux, empierrement estimé à 40 m3 et cylindrage, seront réalisés par le personnel communal.

Divers

- **Epreuve d'endurance motos le 30 mai**

Le maire fait part de sa rencontre avec J.P. Guy sollicitant son autorisation pour l'organisation d'une épreuve d'endurance. Accord sous réserve de l'approbation des propriétaires concernés.

- **Ronde de Saintonge**

Le maire fait savoir qu'un organisateur de cette manifestation lui a présenté un projet de circuit (Chez Tessier - Chez Judet - La Clonerie - D 114 - Beauchail - Les Ablains ...) inacceptable en raison de la gêne prolongée causée à de nombreux riverains. En conséquence, il a demandé un réexamen de ce projet.

- **Remplacement d'une A.S.E.M**

Madame Péault ayant fait valoir ses droits à la retraite, il conviendra de procéder à son remplacement au cours des prochains mois.

La multiplicité des candidatures, l'ambiguïté de la réglementation ne faciliteront pas ce recrutement. En tout état de cause, il y sera procédé en concertation avec les autorités et personnels concernés.

- **Renouvellement du bail du local des Télécommunications**

Le maire propose au conseil la réactualisation du loyer versé par la Direction des télécommunications en même temps qu'il sera procédé au renouvellement du bail. Le conseil accepte contre un loyer annuel de 2 000 F. Il autorise le maire à signer le nouveau bail qui courra du 01/01/1993 au 31/12/2001 et sera révisable tous les 3, 6 ou 9 ans.

- **Contrats Emploi Solidarité**

M. le maire fait le point sur les contrats en cours.

Il rappelle au conseil que la prochaine réunion aura lieu le mardi 09 mars, en présence de Philippe Marchand, conseiller général du canton Saintes-Nord.

Conseil municipal du 9 mars 1993

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 9 mars à 20h45, sous la présidence de Guy Chapuis, maire et en présence de Philippe Marchand, conseiller général du canton Saintes-Nord.

Monsieur le maire ouvre la séance en remerciant Philippe Marchand d'avoir répondu à son invitation.

Il lui renouvelle ses remerciements pour les subventions accordées tant pour l'aménagement de la route départementale 114 que pour la salle municipale.

Il lui remet copie du dossier de demande de subvention complémentaire pour l'aménagement de la salle municipale, récemment adressé au conseil général.

En accord avec Philippe Marchand, le conseil municipal arrête la date du 19 juin pour procéder à l'inauguration des différents équipements réalisés ou réaménagés.

Avant son départ, Philippe Marchand informe le conseil des mesures prises par le ministère de l'Environnement pour aider les collectivités à procéder à l'insonorisation des restaurants scolaires (subventionné à 50 %). La commune établira éventuellement un dossier pour son restaurant scolaire.

Bâtiments et équipements sportifs

- **Proposition d'acquisition de la gare du Pontreau :**

Le maire informe le conseil qu'il a reçu de la direction générale de la S.N.C.F un courrier lui proposant l'acquisition de la gare du Pontreau pour la somme de 80 000 Francs. Le conseil municipal, en raison de l'état du bâtiment, du coût de sa réhabilitation en logement social, estime que ce montant est trop élevé. Il propose la somme de 50 000 Francs.

Informations municipales

❑ Révision des tarifs de location de la salle municipale

En raison de l'ancienneté des tarifs pratiqués, des améliorations apportées par les travaux de rénovation en cours, le maire soumet au conseil municipal une proposition de révision des tarifs de location.

La décision sera arrêtée à l'occasion du vote du budget primitif.

❑ Vente d'une parcelle communale

Le conseil prend acte du courrier de Monsieur Roulin Yves (en date du 24 février) l'informant de son renoncement à l'acquisition de la parcelle communale cadastrée section AD N° 5.

Il accepte donc la proposition d'acquisition (aux mêmes conditions) présentée par Monsieur Garnier Jean-Loup.

Travaux en cours

❑ Salle municipale

Les travaux se poursuivent dans des conditions satisfaisantes.

❑ Courts de tennis

La réfection des courts de tennis, retardée par le gel, se poursuit.

Divers

❑ Concours des villes et villages fleuris 1993

Le maire propose au conseil municipal, qu'en raison des efforts d'embellissement réalisés, la commune se porte candidate au concours des villes et villages fleuris en 1993.

Le conseil donne son accord.

❑ A.S.E.M : concours sur épreuves

Le maire fait savoir au conseil qu'il a reçu du Centre de gestion une note d'information sur le concours sur épreuves que devront subir les postulantes au poste d'A.S.E.M.

Il en avisera les candidates.

❑ Organisation du Bureau pour les élections législatives

Quatre tranches horaires permettront comme à l'habitude d'assurer la permanence du bureau les 21 et 28 mars:

8h-10h30, 10h30-13h, 13h-15h30, 15h30-18h.

Elections législatives 1993

Premier tour

Résultats		Candidats	Voix
Inscrits	725	M. Thomas (Parti communiste)	74
Abstentions	208	M. Beix (Parti socialiste)	108
Votants	517	M. Godineau (Entente écologiste)	41
Blancs - nuls	29	Mme Gaillourdet (Nouveaux écologistes)	25
Exprimés	488	M. de Roux (Union pour la France)	191
		M. Marteau (Front national)	49

Deuxième tour

Résultats		Candidats	Voix
Inscrits	725	M. Beix (Parti socialiste)	224
Abstentions	186	M. de Roux (Union pour la France)	272
Votants	539		
Blancs - nuls	43		
Exprimés	496		

Eclairage public

Interrompu sur la plus grande partie de la commune entre 22h30 et 6h30,il avait été maintenu, pour des raisons de sécurité, en fonctionnement continu dans le secteur concerné par les aménagements de la D114.

Ces travaux étant achevés, l'éclairage de cette zone sera interrompu entre 24 h et 6 h.

Il en résultera une économie appréciable !

Garderie

Horaires et tarifs

- Tout élève qui arrive à l'école avant 8h50 peut être accueilli à la garderie.
- Tarif horaire ; 5.50 F (depuis le premier janvier 1993)
- Toute fraction horaire comprise entre 7h30 et 8h, 8h et 8h50, 17 et 18 heures, 18 et 19 heures est comptée pour une heure.
- Lorsque les sommes sont minimes, il est possible de régler en espèces et non par chèque

Fête de l'école
Samedi 19 juin

Photo de classe
jeudi 15 avril après-midi

Etat-civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

- Romain Florent, né le 24 janvier 1993 à Royan, fils de M. et Mme Patrick FOUGA, 38 chemin du Vieux Bourg
- Mildred Virginie, née le 17 février 1993 à Saintes, fille de M. et Mme Alain PAGAND, 13 chemin des Guilloteaux
- Anaïs et Thomas, nés le 13 mars 1993 à L'Isle d'Espagnac, fille et fils de M. et Mme Pascal BOUDOIRE, 4 Allée des Chaumes.
- Pierre Claude, né le 29 mars à Saintes, fils de M. et Mme Jacky ARSIVAUD, 10 chemin de la Grande porte.

Décès

Bussac-info présente ses sincères condoléances aux familles de

- Renée Jeanne MORISSON épouse GAUDIN, décédée le 15 février
- Jean Désiré Emile ARNAUD, décédé le 2 mars
- Reine Zéna TABAUD veuve BOIZE ,décédée le 16 mars
- Henriette FRANCOIS veuve DAVID, décédée le 20 mars.

Service national

Jeunes gens nés en janvier, février, mars 1976, faites-vous recenser à la mairie entre le 1er et le 30 avril 1993.

Vous munir du livret de famille.

En bref et en vrac

❑ France Telecom communique

Point d'accueil France Telecom

Un nouveau point d'accueil est ouvert à Saintes : 28 rue Gauthier (parking jardin public).
Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

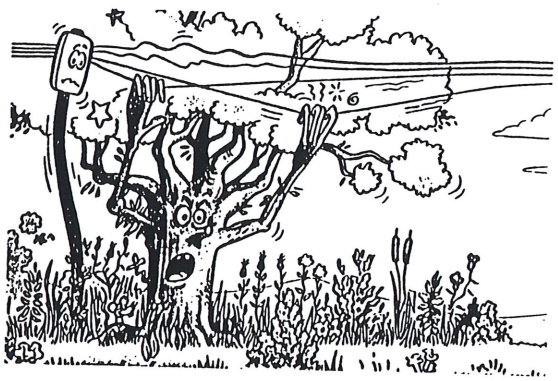
Peuvent y être traitées toutes opérations telles: nouvel abonnement, modification, résiliation, location ou achat de postes téléphoniques, minitels, répondeurs...

Par ailleurs France Telecom demande d'appeler, pour tout contrat téléphonique, le 14 (appel gratuit) ou le 46 96 88 88, ainsi que le numéro vert "abonnés professionnels" 05 05 17 17 (appel gratuit).

❑ Elagage : les bons conseils de France Telecom

Il est rappelé la nécessité d'élaguer les arbres pouvant entrer en contact avec les lignes de télécommunications.

Quelques bons conseils (donnés par les Telecom)
Elaguer en fin d'hiver
Enlever le moins possible de branches
Utiliser des outils propres (risque de transmission de maladies cryptogamiques).
Protéger les coupes avec un enduit fongicide
Prendre des précautions pour ne pas endommager les câbles téléphoniques
Ne pas laisser les produits d'élagage sur la voie publique
Renouveler l'opération dès que nécessaire.



Pour tous renseignements ou difficultés de réalisation: Tel. 46 96 85 11
Pour les dommages causés aux câbles : Tel. 13

❑ "Enduro des romains"

Dimanche 30 mai, se déroulera, en partie sur Bussac le premier "Enduro des romains". Comme son nom l'indique (?), il s'agit d'une "épreuve moto de régularité tout terrain". Mais que viennent faire les romains ?

Quoiqu'il en soit, la course intéressera les communes de Le Douhet, Juicq, Saint Hillaire de Villefranche, Fontcouverte, Vénérand et Bussac.

Départ le 30 mai à 10 heures, du château du Douhet, pour une centaine de machines de 125 à 500 cm3.

Les motos emprunteront donc les petits chemins entre Charmeneuil, Montvollant, Beauchail, Les Chagnauds, La Mijotière, la Rétorie, Chez Réal.

Il n'y aura pas d'entraînement préalable.
L'accès au parcours sera gratuit et une buvette est prévue à Montvollant.

Les amateurs devraient apprécier.

Renseignements : Jean-Philippe Guy, Vénérand, Tel. 46 91 49 00

❑ Démographie

L'activité agricole

L'INSEE constate sur le Poitou-Charentes une diminution des emplois dans le secteur agricole (93 200 emplois dans le secteur primaire en 1982 pour 65 800 en 1992). Cette diminution s'explique par des phénomènes de concentration des exploitations, le progrès des techniques qui entraînent une diminution des besoins de main d'oeuvre.

Toutefois, le Poitou-Charentes garde sa spécificité de région rurale avec 11.5 % d'emplois occupés dans ce secteur en 1992.

Evolution du nombre des actifs pour les années à venir

Entre 1982 et 1990, la population active du Poitou-Charentes a augmenté de 22 000 personnes alors que disparaissaient dans le même temps

Informations locales

8 300 emplois. Ceci est à mettre en relation avec la progression du chômage.

L'accroissement du nombre des actifs devrait se poursuivre au cours des 10 années à venir avec l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses des années 65-75, phénomène accentué par la montée de l'activité féminine.

On devrait donc assister à une progression du nombre d'actifs dans la région jusque vers l'an 2002. Ensuite, la baisse serait amorcée et le niveau de 1990 serait atteint vers 2010. Il ne s'agit là que de prévisions...

Sources : INSEE Décimal, no 132, janvier 1993

❑ Histoire d'eau (potable)

Le prélèvement effectué le 3 novembre dernier à Bussac et analysé par le laboratoire de la CIPAS (Cellule d'intervention contre la pollution en Aunis et Saintonge) montre une eau sans odeur ni couleur, de taux d'oxygène dissous = 70 à 90 %, taux de nitrates < 50 mg/l, taux de phosphates entre 0.2 et 0.5 mg/l, coliformes fécaux entre 20 et 2000 /100 ml.

Le prélèvement est classé 1B Bon.

❑ Vacances jeunes avec le Conseil général de la Charente-Maritime

Le Conseil général organise des séjours pour les 7-12 ans au Centre de vacances départemental à Liginiac (Corrèze)

- Séjour de printemps : 21 au 28 avril
(VTT, tennis, randonnée, activités diverses)
Prix : 904 F

- Séjours d'été : 9 au 28 juillet, 29 juillet au 16 août, 17 août au 4 septembre
(Voile, VTT, tennis, natation, randonnée, activités diverses)
Prix: 2100 F à 1995 F selon la date.

Renseignements et inscriptions au Conseil général

Tel. 46 41 73 77 - Poste 223

❑ Etat de la Charente en 1992

Une étude réalisée par l'Agence de l'eau Adour Garonne et la DIREN Poitou-Charentes sur la qualité des eaux superficielles donne pour la qualité globale de l'eau de la Charente, de Cognac à Coulonges un indice 3 (qualité médiocre). Il existe donc une dégradation de la qualité de l'eau depuis 1981 puisque l'on passe, selon les secteurs, d'une qualité bonne à passable à une qualité médiocre.

Cette dégradation est due à la présence de toxiques (principalement cadmium correspondant à une pollution d'origine industrielle), et de matières en suspension.

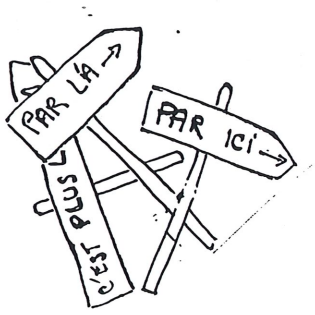
L'objectif fixé en 1981 était le passage en catégorie 1B (bonne qualité). Pourrait mieux faire ...

❑ Pour aller à l'église s'il vous plaît ?

Cette question est souvent posée. Même si l'étude du plan de Bussac (affiché devant l'école) permet, depuis que les routes et chemins sont identifiés, de trouver son chemin, le besoin d'une signalisation des édifices publics se fait sentir.

Que les esprits un peu chagrins se rassurent, cela va venir. S'il n'y a pas de règle bien établie en matière de signalétique, on ne peut cependant se permettre de faire n'importe quoi...

Avant de passer aux actes, sont attendus les résultats d'une étude menée, sur ce sujet, par le Syndicat Saintonge Romane.



J.L. Pommier



Collecte des ordures ménagères et jours fériés
Elle se fera mardi 13 juillet à la place du mercredi 14 juillet

Le saviez-vous ?

❑ **Quelques noms du cadastre qui peuvent laisser perplexe.**

Sous l'influence de l'écriture, de l'orthographe, du langage parlé, ils se sont modifiés et continuent à le faire. Ainsi par exemple:

"la tête de l'homme", situé au-dessus de Montvollant.

Le têt désignait un sommet, un monticule. L'ormeau, en bon charentais se disait "l'houme" et retraduit en bon français par les fonctionnaires du cadastre ou la transmission orale, est devenu l'homme; d'ou "la tête de l'homme", désignant en fait une éminence ponctuée d'un orme remarquable.

"La pile du nègre", situé entre les Chobelets et le Paviot. C'est une histoire, même pas très ancienne car elle est encore dans les mémoires: il était une fois un homme à la peau très mate et aux cheveux très bruns que l'on surnommait le "nègre"; c'était un homme qui avait des habitudes strictes; il empilait toujours sa provision de bois dans le même bout de champ... L'endroit s'appelle maintenant la "pile du nègre".

"Le canton des montres", situé entre le Jarry et chez Tessier: Là, je n'ai aucune explication; Qui peut m'aider ?

❑ **L'abbaye du Jarry:**

On en garde le souvenir dans nos lieux dits: la mare de l'abbaye (appelée parfois mare de l'abeille) Une abbaye ou plutôt un prieuré, sa ferme et ses dépendances ont bien existé aux environs du Jarry. Les moines qui l'occupaient appartenaient à l'ordre de Grandmont, ordre mineur à la règle très austère, fondé par saint Etienne de Muret vers 1076. Les moines grandmontains portaient une robe de bure noire et un scapulaire avec capuce pointu de même étoffe et même couleur. L'abbaye du Jarry fut fondée entre 1140 et 1163 et fut abandonnée vers 1780, lorsque la commission des réguliers supprima cet ordre. Seuls vestiges: quelques pierres sculptées dégagées par les labours, un puits, les appellations du cadastre, quelques allusions dans les archives, et aussi la ferme, propriété actuelle de M. et Mme Peault.



❑ **Le dernier seigneur de Bussac:**

Jean Baptiste Mercier Dupaty, mort juste avant la révolution de 1789. Le curé de notre paroisse, Joseph Bonnifleau, le signale dans ses registres: "le 13 octobre 1788, j'ai fait dans mon église le service de Messire Charles, Marguerite, Jean-Baptiste Mercier Dupaty, président à mortier au parlement de Bordeaux,

seigneur de cette paroisse et mort à Paris d'une fièvre putride le 17 septembre dernier". En fait, son décès serait dû à une banale hémorragie cérébrale.

Il se serait certainement illustré dans les événements à venir. Juriste de formation, humaniste et érudit, ami de Voltaire et de Condorcet, il contribua à la réforme du code pénal.

Il existe alors cinq peines capitales: le feu, la roue, la potence, la décapitation, et l'écartèlement (généralement agrémentés de quelques raffinements que le bourreau, sans doute par conscience professionnelle, se faisait un devoir de rajouter). Si le délit est moins grave, on risque seulement d'être marqué au fer rouge, fouetté, mutilé, suspendu par les aisselles ou envoyé aux galères. Tout cela sur simple dénonciation, suivie d'une parodie de procès.

Après avoir contesté la peine de mort qu'il n'admet que pour le crime d'assassinat, Dupaty avait proposé que l'ensemble des peines soient réduites à la privation de la liberté, aux travaux forcés, à l'exil, et qu'une réforme générale du code pénal et de la procédure juridique soit entreprise.

S'opposer aux divers parlements et "lits de justice" était fort audacieux et dangereux; cela lui vaudra bien des ennuis, y compris l'exil.

❑ Si les saules têtards de Port Berteau pouvaient parler



Situés en bordure de Charente, ils sont énormes et en mauvais état. Leur grand âge laisse supposer que le peintre Gustave Courbet a profité de leur ombrage lors de son séjour en ce lieu (1862). Certains de ses tableaux "la Charente à Port Berteau", "saulaie", "bords de Charente", "moulin au bord de la Charente" pourraient même les représenter. Il faudrait pour cela qu'ils aient au moins 150 ans et c'est vraiment très vieux pour des saules!

❑ Qu'est-ce qu'un quereu?

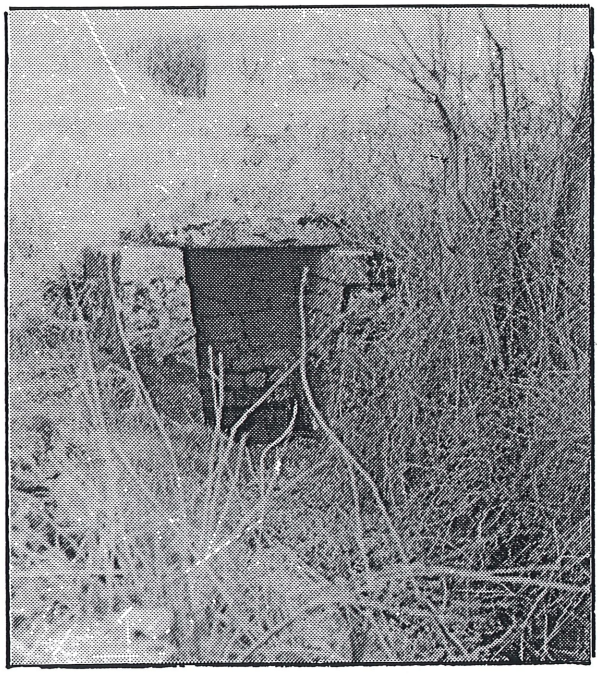
Le terme est archaïque et régional (on ne le trouve pas dans le dictionnaire). Il désigne le domaine commun à un groupe d'habitations. Exemple: le quereu de Port Berteau.

Il ne s'agissait pas du domaine communal. Sur le quereu, se trouvait généralement le puits, le four, la fontaine. A l'origine d'innombrables querelles (empiétement des propriétés privées) le quéreu se devait d'être entretenu par les riverains. Il en existait un dans tous les hameaux de la commune.

On trouve dans les archives, la trace des nombreux litiges dont ils sont la source.

Informations locales

❑ A la recherche des fontaines de Bussac



Beaucoup plus modestes que celles de Vénérand, mais sans doute aussi vieilles, elles se cachent dans les broussailles des anciens quereux de villages; au bout du chemin du vieux Bourg, chemin de la Sablière (aux Motillons), chemin des Fontaines (aux Guilloteaux). Ce sont des sources grossièrement aménagées pour pouvoir y puiser plus commodément. L'eau y est claire et froide et l'on aimerait la croire très pure.

..."Bonjour dit le petit prince
- Bonjour dit le marchand. C'était un marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif. On en avale une par semaine et l'on n'éprouve plus le besoin de boire.
- Pourquoi vends-tu ça ? dit le petit prince
- C'est une grosse économie de temps, dit le marchand. les experts ont fait des calculs. on épargne cinquante trois minutes par semaine.
- Et que fait-on de ces cinquante trois minutes?
- On en fait ce que l'on veut...

"Moi, se dit le petit prince, si j'avais cinquante trois minutes à dépenser, je marcherais tout doucement vers une fontaine..."

Le petit prince. St Exupery

❑ Impôt sur les chiens

En 1856, la commune vote une taxe municipale sur les chiens :

1F pour les chiens de garde ou de berger
4F pour les chiens de race dressés pour la chasse et servant spécialement à cet usage
2F pour les bâtards servant pour la chasse
6F pour les chiens d'agrément.



Un décret impérial modifie la répartition des taxes de la façon suivante:

5F pour les chiens d'agrément ou de chasse
2F pour les chiens de garde.

❑ Vive le progrès !

Contre le mildiou, apparu vers 1870, on a très vite reconnu l'efficacité de la "bouillie bordelaise". On sulfatait les vignes à l'aide de petits balais de bruyère plongés dans ce liquide. Les sulfateuses à dos ne sont apparues que vers 1900.

❑ La mairie aide les vignerons

Le 19 novembre 1876, la mairie de Bussac décide d'acheter:

deux alcoomètres, un thermomètre au mercure, une éprouvette en verre, une boite en fer blanc, une table de correction et instruction. Ces instruments seront déposés à la mairie ou à la recette buraliste où les propriétaires pourront venir les emprunter au besoin.

M.C. Pommier

C. MENAUD

C. L'EPICIER de BUSSAC

C. du bon PAIN frais matin et soir

C. Les journeaux

C. La viande



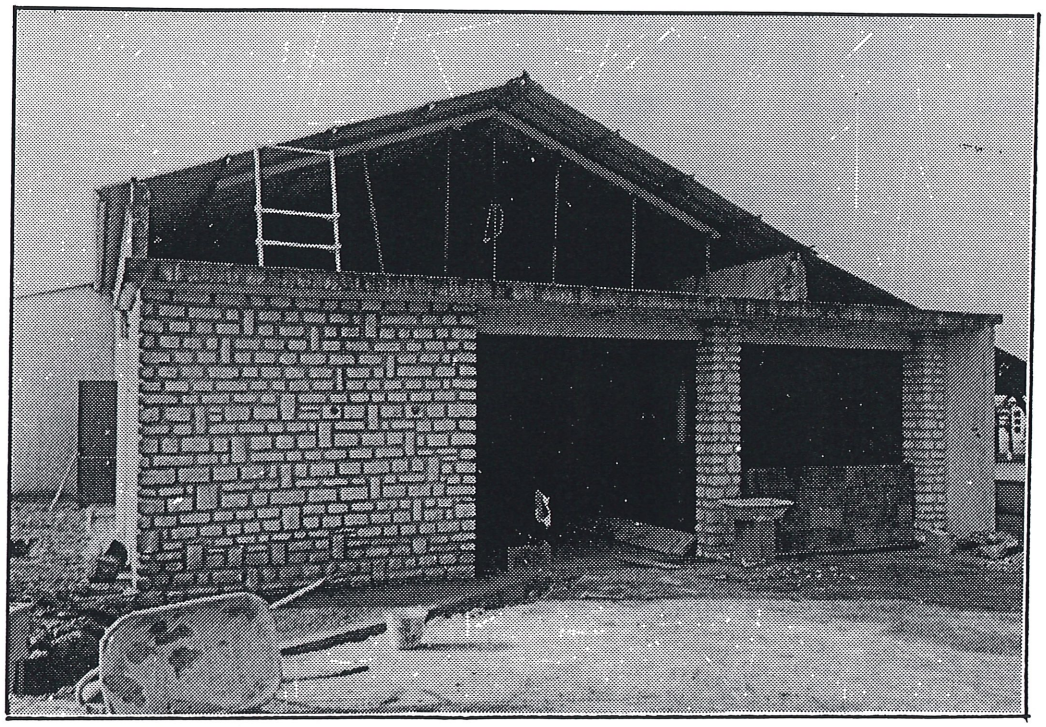
et

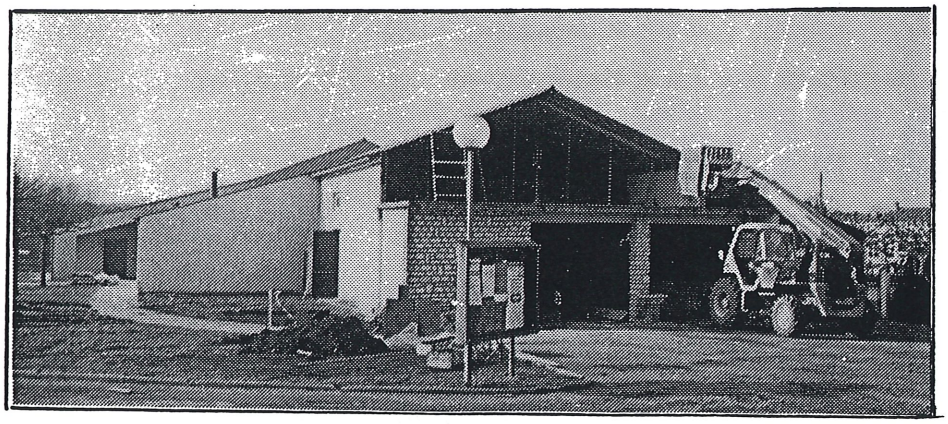
C. nouveau :



POISSON le MARDI et VENDREDI

Métamorphose de la salle municipale





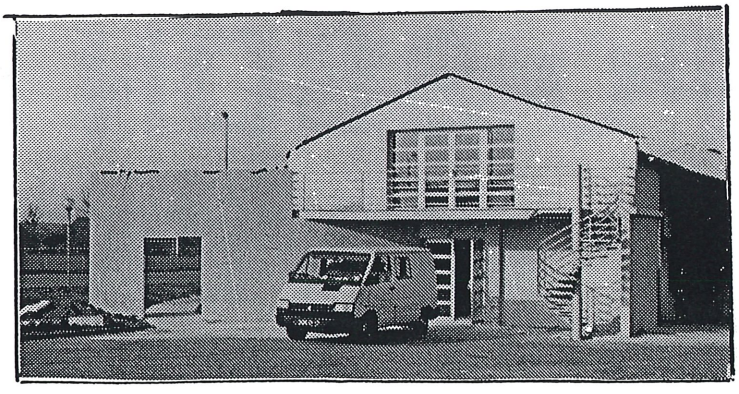
Elle fut rapide, comme prévu : 3 mois.

Le résultat est conforme aux prévisions. Tant mieux.

Première utilisation, pour le repas du Jumelage du 10 avril.

Des modes de chauffage et éclairage différents, un sol remis à niveau dans le hall, vitrifié dans la salle, des revêtements muraux peu fragiles et que nous espérons conformes à vos goûts, la création d'une salle de réunion au premier étage, constituent l'essentiel des transformations intérieures.

L'extérieur a encore besoin d'un coup de balai : réfection de la pelouse, création d'une placette en pavés auto bloquants devant l'entrée, individualisation de l'accès à l'école grâce à un muret fleuri, peinture de la passerelle et de l'escalier (sans doute dans les nuances bleu-gris du ciel charentais)



Informations locales

Nouveaux tarifs de location de la salle

(Ces tarifs seront définitivement arrêtés lors du conseil municipal du 6 avril)

- **Associations de la commune : gratuite**
- **Associations extérieures (pour manifestations à but non lucratif) + particuliers**



	Sans chauffage		Avec chauffage	
	Habitants de Bussac	Extérieurs	Habitants de Bussac	Extérieurs
Journée (de 8h à 8h)	400.00	800.00	500.00	1 000.00
Week-end	600.00	1 200.00	700.00	1 400.00

- **Utilisation dans un but lucratif par toute association ou groupe étranger à la commune**

	Sans chauffage	Avec chauffage
Journée (de 8h à 8h)	1 200.00	1 400.00
Week-end	2 000.00	2 200.00

- **Utilisation pour bals**

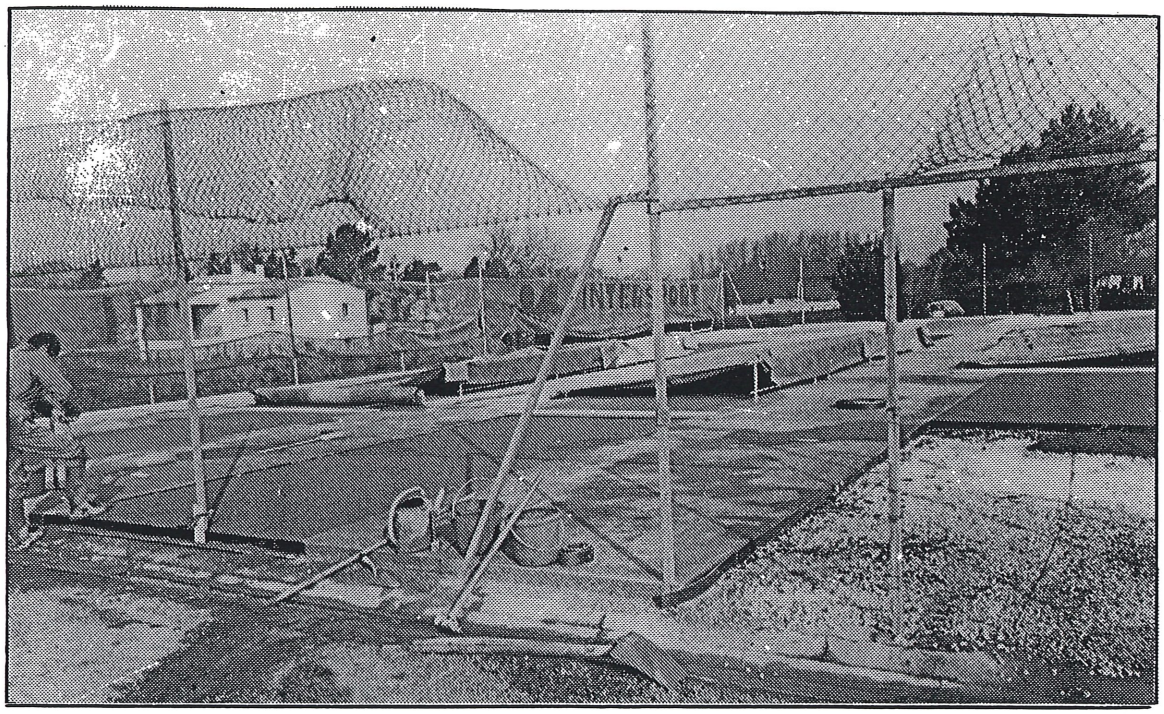
	Sans chauffage	Avec chauffage
Matinée ou soirée	2 500.00	3 000.00
Une caution de 2 000 F sera demandée dans ce cas		

Nouveaux tarifs de location de la cuisine (Foyer rural)

Location cuisine		Location vaisselle	
Matinée ou soirée	150.00	Vaisselle seule	200.00
Journée complète	250.00	Vaisselle + ustensiles de cuisine	300.00
Week-end	400.00		

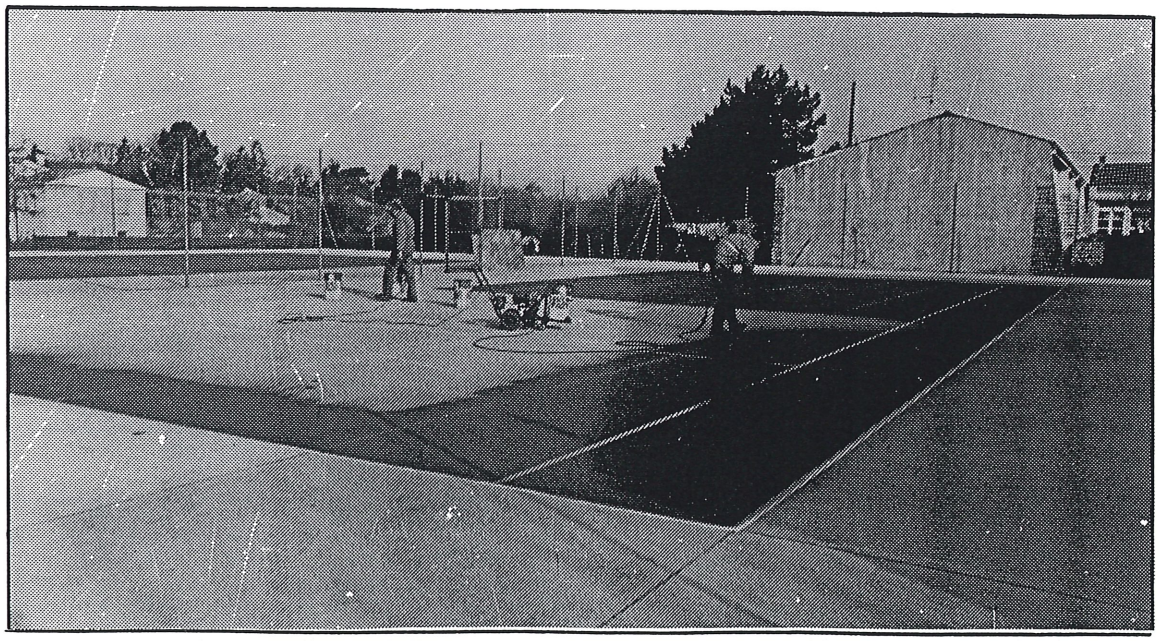
Demi tarif pour les habitants de Bussac

Réfection des courts de tennis



Ils étaient devenus inutilisables.
Ce fut plus qu'une restauration : sur la base des terrains existants, une plate forme de béton poreux a été créée (en voie de réalisation sur la photo ci-dessus)

Ci-dessous, les finitions : peinture, traçage, remise en place des accessoires.
Par la même occasion, le fronton d'entraînement a été peint.





Concours des villes et villages fleuris 1993

J'inscris ma commune et la France s'embellit !



Les plantations d'arbustes se poursuivent le long de la route du Val de Charente, sur le parking de la mairie. Dès que les gelées ne seront plus à craindre, ce sera le tour des plantes annuelles, plus fragiles mais plus florifères.

Cette année, la commune s'inscrit au Concours des villes et villages fleuris.

M. le ministre du Tourisme nous dit : "Fleurir sa commune ... c'est rendre plus belle encore la France devenue, pour la deuxième année consécutive, la première destination touristique mondiale avec plus de 60 millions de touristes étrangers en 1992."

Afin d'inciter chacun à participer à cet effort, le Concours des maisons fleuries aura lieu cette année sur la commune. Les prix offerts aux lauréats seront plus conséquents que d'habitude, sans doute de l'ordre de 1000 F pour le premier prix (sous réserve d'approbation par le Conseil municipal).

Association communale de chasse

Le président et son bureau vous invitent à leur repas traditionnel qui aura lieu le 17 avril 1993 dont voici le menu

Apéritif
Salade de gésiers
Pain de poisson en "bellevue"
Civet de chevreuil
Coup du milieu
Magret de canard au poivre vert
Haricots verts - pommes noisettes
Salade
Plateau de fromages
Forêt noire
Entre-deux Mers
Bordeaux
Café
Digestif

Pour tous renseignements s'adresser à
Michel Brethes : 46.93.25.98
Raoul Mongis : 46.93.46.09

Artisan plâtrier
Jacques MENUET

- Carrelage
- Placo-plâtre
- Cheminées et foyers fermés
- Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

Association communale de chasse



Quelques précisions sur le fonctionnement de la société de chasse de Bussac

En effet, sur la commune 20 points d'eau et agrenoirs (réserve de grains) et une volière ont été créés et sont entretenus toute l'année, grâce au dévouement des membres de son bureau.

Ainsi la nature reprend ses droits et toute espèce animale bénéficie de ce confort.

Ceci est notre culture !



Compte-rendu du Conseil d'administration du Foyer rural du 5 février

Sur les 14 membres que compte le Conseil d'administration, 10 étaient présents, 2 s'étaient excusés et avaient fourni une procuration pour vote, 2 étaient absents (malades).

❑ **Budget prévisionnel : octobre 92 - septembre 93**

Lors de la réunion avec les responsables de sections, les budgets des sections avaient été discutés par le bureau du Foyer Rural.

A l'assemblée du Conseil d'administration, ces mêmes budgets, ainsi que ceux spécifiques au fonctionnement du Foyer rural ont été adoptés à l'unanimité des personnes présentes (voir annexe : photocopie du budget prévisionnel).

En raison des dépenses entreprises et de l'étroitesse du budget, il a été décidé ce qui suit : jusqu'en octobre 93, le Foyer rural ne pourra financer aucune des dépenses ne figurant pas sur le budget prévisionnel des sections.

❑ **Location de cuisine**

En liaison avec la location de la salle municipale rénovée, et compte tenu de l'acquisition de nouveaux équipements dans la cuisine-salle à manger (une armoire frigorifique, un lave-vaisselle, quelques ustensiles de cuisine, un réchaud...), les prix de location de ces deux pièces communicantes sont passés au tarif suivant :

- demi-journée (15h après-midi à 3h du matin ou 8h à 20h) 150F.
- une journée (8h. le matin à 8h. le lendemain) 250F.
- week-end (vendredi 14h à lundi 14h) 400F.
- vaisselle seule (1 module) 200F.
- vaisselle + ustensiles de cuisine (2 modules) 300F.

Tous ces prix sont diminués de moitié pour les habitants de Bussac.

Tout objet cassé ou détérioré sera payé au prix du neuf (voir tarif dans le hall).

MECA MOTOCULTURE
Les Chaumes - 17100 Bussac / Charente
(sortie Bussac - direction St Vaize)
Tel. 46.92.10.15
ENTRETIEN - REPARATION - VENTE
Cyclomoteurs - Motoculteurs - Tondeuses - Débroussailleuses - Tronçonneuses...

Gym - Musculation

La section gym-musculation n'est pas à bout de souffle.

Elle fonctionne à son maximum pour ce début de saison.

Avec 12 h de permanence par semaine, elle est semble-t-il victime de son succès : depuis maintenant une dizaine d'années, celle-ci n'a jamais vu le nombre de ses adhérents s'amenuiser, bien au contraire.

Il y a sûrement une raison logique à ce phénomène. Les personnes qui l'ont fréquentée et qui la fréquentent ont su trouver en ces activités ce qu'elles recherchaient. Les adeptes sont unanimes sur le fait que ces activités soient indispensables pour un parfait équilibre.

Pour ce début d'année, la section offre cinq permanences par semaine, ce qui oblige les responsables à assurer. Le matériel très vétuste, n'est plus approprié à la demande. Ce qui contraint les responsables à ouvrir la salle plus souvent, de façon à ce que les adhérents puissent l'utiliser malgré tout dans les meilleures conditions. La salle de musculation est actuellement saturée puisque 40 personnes la fréquentent très régulièrement avec une majorité de féminines. Et tout ce monde se côtoie dans une ambiance très amicale où règne en permanence la bonne humeur, sans pour autant se prendre au sérieux.

Ces activités sont devenues nécessaires car beaucoup y voient le moment privilégié d'oublier les soucis, le stress. C'est comme une soupape de sécurité. Une très bonne thérapie en tout cas. Avec l'expérience, on s'aperçoit très vite du rôle important des activités sportives.

Mais ceci représente un travail de surveillance, d'encadrement et d'organisation devenu un peu trop prenant. C'est pour pallier à ceci que deux personnes sont devenues nécessaires pour gérer ces instants. Malheureusement, ces bénévoles se sentent pénalisés par un manque de matériel, et sont au maximum de leurs possibilités, avec un ras le bol !

Martine Grémillon représente le groupe féminin, où l'on pratique une gym très personnalisée et qui, jusqu'à présent, a donné d'excellents résultats. Ces dernières sont très motivées et tout à fait conscientes qu'elles seules peuvent se prendre en main et que les résultats obtenus sont le fruit de gros efforts.

Ces messieurs sont moins exigeants et la motivation est autre. Et là aussi, on est arrivé à de très bons résultats. Bien évidemment, nos compétences sont très limitées et c'est une énorme lacune malgré tout ! Ces 2 groupes travaillent bien souvent dans les mêmes créneaux horaires d'où l'affluence certains soirs. Un petit groupe de travail a été dernièrement constitué de façon à former le futur bureau avec Martine Grémillon, Isabelle Daudet, Patricia Delaval et moi-même. Aucun poste de responsabilité n'a été attribué, c'est avant tout un travail d'équipe.

Aucune inscription ne sera prise en compte pour l'année en cours, car l'effectif est trop chargé.

La salle fonctionne comme ceci : chaque séance dure environ 2h30 (suivant disponibilité des dirigeants) : lundi, mercredi, jeudi (réservé aux féminines), vendredi, samedi : voir Jean-Pierre Clerfeuille pour permanence (pas régulièrement).

Jean-Pierre Clerfeuille

Avis de recherche

La section recherche du matériel de musculation d'occasion (bancs, vélo d'appartement ....)

Plus, si affinités...

Nos amis d'Oron ont invité les Bussacais à venir passer une semaine en Suisse.

Lors de la réunion du 12 février 93, les membres du bureau du jumelage ont adopté le principe d'un trajet en autocar, au prix approximatif de 400 F. par personne. Il reste à ce jour une bonne vingtaine de places.

Que faut-il faire pour participer à cette aubaine ? Je vais expliquer pour les nouveaux venus, et pour les anciens bussacais qui auraient oublié.

But du jumelage : créer des rencontres entre pays voisins, connaître une autre culture, d'autres méthodes de vie, des gens un peu différents, mais tellement semblables, et, comme disent les petites annonces du courrier du coeur, "Plus, si affinités".

Des personnes m'ont dit "J'irais bien, mais j'ai peur de ne pas m'entendre avec les gens chez lesquels je serai logé". Effectivement, c'est un peu une loterie, mais je veux vous tranquilliser : jusqu'à maintenant (et ça fait 12 ans que ça dure), il n'y a pas eu d'opposition ni de mésentente, en tout cas rien qui ne puisse être réglé en quelques heures et quelques coups de téléphone. Alors, je vous en prie, pas de fausse pudeur, ni de timidité orgueilleuse.

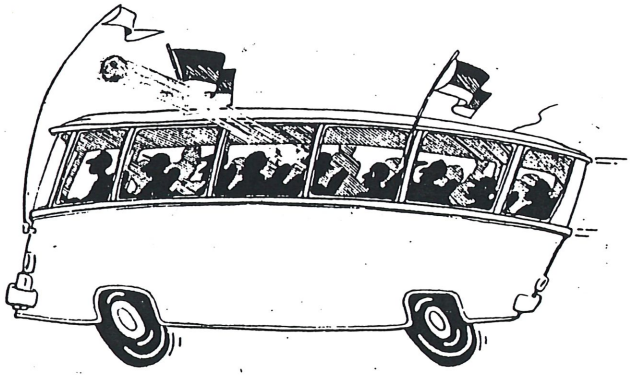
Autre problème soulevé : "J'irai bien, mais chez moi, c'est tout petit et je ne pourrais pas recevoir une famille en retour." Qu'à cela ne tienne : on trouve toujours, pour accueillir, des familles qui n'ont pas fait le voyage aller. Même si vous travaillez à l'époque où nous recevrons, vous pourrez peut-être inviter deux ou trois Oronnais pour un souper. Ne vous inquiétez pas : entre les excursions et les repas organisés en groupes, nos Oronnais ne sont pas souvent seuls !

Alors, écoutez bien : si vous avez une seule bonne raison pour désirer faire ce voyage en Suisse, n'hésitez plus, voici la marche à suivre. Je résume les conditions :

- être Bussacais et membre du foyer rural (la carte 92/93 est indispensable pour question d'assurance : il en reste à vendre) ;
- être capable de participer aux voyages en car et aux excursions : la formule de 7 à 77ans est valable ;
- être libre pendant la semaine du dimanche 11 au dimanche 18 juillet 1993 ;
- contacter un des membres actifs du jumelage le plus tôt possible.

Pourquoi ne pas profiter pour cela de la soirée dansante du samedi 10 avril où la paella remplacera la raclette. Cette soirée sera la première manifestation Bussacaise dans la salle municipale rénovée.

Venez voir, admirer, déguster, et vous inscrire pour le prochain voyage.



Janine Castillon (46.74.13.14)

Gymnastique volontaire

F.F.E.P.G.V.

C'est dans une salle complètement rénovée qu'ont repris les cours de gymnastique volontaire en ce début d'année. Après cette période de fêtes, tous les adhérents furent contents de reprendre leur activité, afin d'éliminer quelques kilos superflus et qui, plus est, dans une salle rendue plus agréable par les travaux effectués.

L'installation de barres d'étirement était demandée depuis plusieurs années par l'ensemble des adhérents de la section. Lors de l'assemblée générale de la section du 10 juin 1991, le président du Foyer rural avait donné un avis favorable (Cf Bussac-Info nº 40 p. 38, rubrique questions diverses). Il ne restait plus qu'à concrétiser le projet, ce qui fut fait grâce à l'habileté des maris de deux de nos licenciées, l'installation définitive étant parachevée par les employés communaux.

Merci à Anne-Marie Monget qui entretient régulièrement cette salle, notre tâche en est grandement simplifiée.

Les cours sont toujours dispensés les mardi et vendredi de 18h30 à 19h30, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.

La section gymnastique volontaire vous informe qu'elle organise le dimanche 16 mai une sortie randonnée pédestre avec pique-nique : destination inconnue à l'heure où nous mettons sous impression.

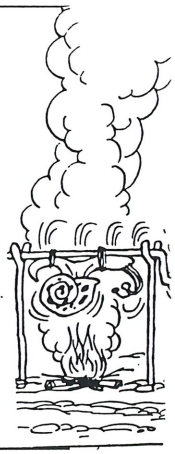
Le programme de cette journée vous sera communiqué ultérieurement avec tous les détails du déroulement des opérations.

Le bureau de la section.

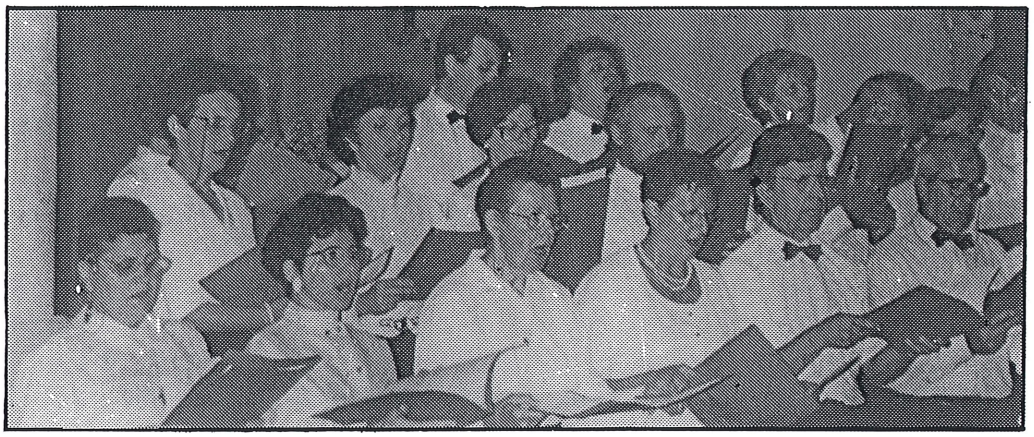
La section gymnastique volontaire vous informe qu'elle organise le dimanche 16 mai une sortie randonnée pédestre avec pique-nique.

Destination inconnue à l'heure où nous mettons sous presse.

Le programme de cette journée vous sera communiqué ultérieurement avec tous les détails du déroulement des opérations.



Chorale



Bonjour !

Je viens de déchirer tous mes brouillons d'explications, de souhaits !!!

Au dernier journal paru, une bussacaise est venue, Rose, entraînant sa voisine Jeanne. Nous n'y croyions plus (à la venue de nouvelles bussacaises). J'ai beau compter dans tous les sens, cela ne fait encore que 6. Mais par contre elles sont motivées et toujours présentes et je les en remercie.

Alors si chaque journal fait se décider, ne serait-ce qu'une personne, alors bravo !. Nous en espérions 10, nous en avons eu 2. Nous apprenons ainsi la patience et l'humilité... Les Blayais sont revenus pour nous soutenir vocalement, mais tiendront-ils longtemps ? ...

Osez quitter vos habitudes !

Et pour ceux qui travaillent trop, osez vous permettre 2h. de détente en pratiquant un art qui recharge les batteries du coeur et décharge celles de l'esprit ! (du négatif bien sûr)

Le choeur est fait d'hommes et de femmes différents de nature et de capacités. C'est le soutien des uns et des autres (forts et moins forts) qui FAIT la SOLIDITE (je dis cela pour Hélène de Bussac) !

Nous chanterons pour le plaisir

à Talmont le 1er mai vers 17h,

à Bussac le 21 juin vers 20h,

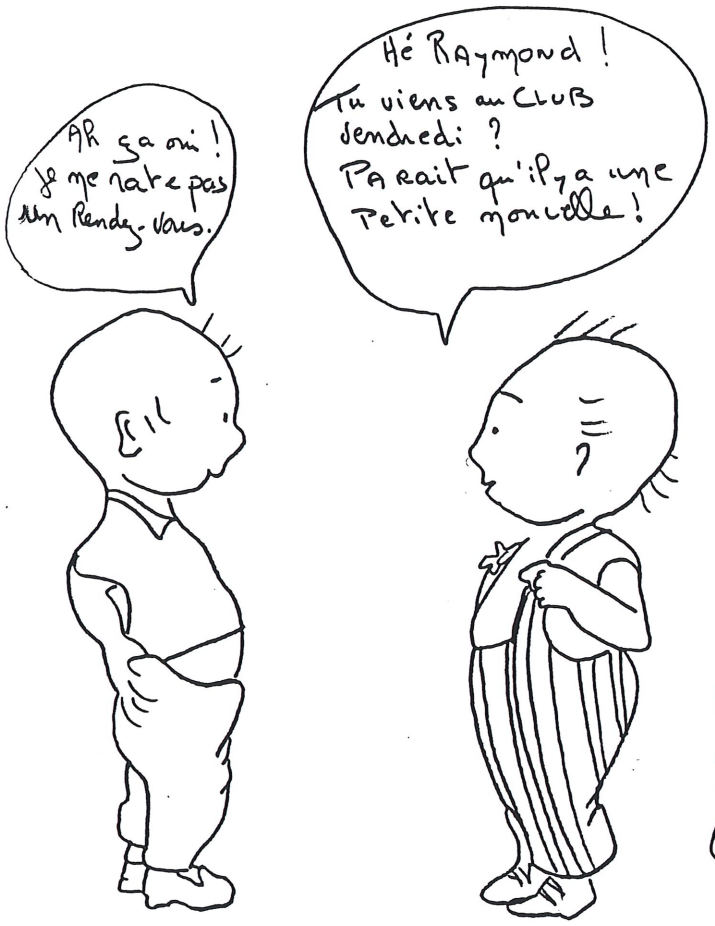
et si possible à Saintes le dimanche 20 juin.

A bientôt.

P.S. Pardonnez-moi d'insister, mais nous vous attendons à la rentrée, ainsi vous aurez le temps de programmer votre mental !!!

Michèle O.D.

Bébés lecteurs



le CLUB des Bébés lecteurs est ouvert Tous les vendredis de 9H à 12H (sauf pendant les vacances)



Tennis de table

Une championne de tennis de table



Audrey Maillet a conquis le titre de championne départementale U.N.S.S. (sport scolaire) à LA Rochelle le 17 mars dernier.

Ce résultat est l'aboutissement de nombreuses années d'entraînement au sein du club de Bussac sur Charente.

Félicitations à Audrey et ses camarades de club lui souhaitent d'autres succès tant individuels qu'en équipe.

P. Pimienta

